



VILLE D'AUBANGE



## DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024 - 2030

Aubange, Ville frontalière, est régulièrement confrontée à de multiples défis qui exigent des réponses appropriées et ciblées afin de rencontrer les nombreuses aspirations de ses citoyens. La Déclaration de Politique Communale (DPC) que nous vous soumettons tente de répondre à ces défis majeurs. Il est le fruit d'une réflexion du Collège basée sur son programme électoral.

Pour la fin de la mandature, nous nous engageons, sinon à finaliser l'ensemble des projets que nous vous proposons mais, au moins à tout mettre en œuvre afin qu'ils soient déjà largement lancés. Cette DPC servira de base pour l'élaboration du Plan Stratégique Transversal (PST) en collaboration avec tous les services de l'administration communale, les pouvoirs supérieurs et les citoyens.

À l'aube d'une période au cours de laquelle une saine et prudente gestion budgétaire et financière des deniers publics constituera un paramètre important de l'action politique, il est cependant essentiel de continuer à travailler sans délai pour atteindre les objectifs stratégiques suivants :

1. Le renforcement de la **cohésion sociale** et l'investissement dans l'**enseignement**, ciments de notre société multiculturelle et gages de meilleures relations et de plus d'équité entre citoyens.
2. L'amélioration de la qualité du **milieu de vie**, enjeu majeur pour l'évolution positive du cadre de vie du citoyen via, notamment, la mise en œuvre du Plan Local de Propreté (PLP).
3. La promotion de la **culture, du patrimoine, du tourisme et du sport**, qui participent à notre santé physique et psychique ainsi qu'à notre émancipation.
4. L'amélioration de la **mobilité**, via la mise en œuvre du Plan Communal de Mobilité (PCM) développé lors de la mandature précédente.
5. L'augmentation de la lutte contre l'**insécurité**, afin de protéger au mieux le citoyen contre tous types de violence.
6. Le soutien aux personnels de **santé**, pour pallier leur manque cruel sur le territoire de la Ville.
7. Le développement et la création d'**emplois de qualité** sur le territoire, afin de continuer à réduire le taux de chômage et de redynamiser les entreprises et commerces locaux.
8. L'accélération vers une Ville **intelligente, connectée** et qui **rayonne** au-delà de ses **frontières**, facteur de progrès ainsi que de communication et de participation citoyenne.

À ces objectifs classiques, s'ajoute la lutte pour **la préservation de notre planète**. A l'échelle de notre Ville, nous continuerons d'y contribuer résolument.

## **CHAPITRE 1 : LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT**

Ville multiculturelle, où se côtoient jeunes et moins jeunes, des familles à formats variables, des personnes de niveaux socio-économiques et de convictions philosophiques et religieuses très différents, la cohésion sociale participe à l'amélioration des relations entre les citoyens. C'est la raison pour laquelle, le renforcement de cette cohésion constitue un premier objectif pour cette mandature.

Dans ce cadre, nous souhaitons soutenir la création à Battincourt d'une maison de jeunes, après réfection de la maison de l'instituteur, mais aussi soutenir les activités intergénérationnelles en s'appuyant sur le Centre culturel, les écoles et la Résidence Bellevue.

En ce qui concerne nos aînés, nous voulons engager un animateur pour aller à leur rencontre, par exemple lors de périodes caniculaires. Nous soutiendrons aussi la création de logements pour séniors et jeunes ménages et d'un espace de rencontres intergénérationnelles à Halanzy.

Pour les familles, nous poursuivons le soutien à celles qui sont concernées par la maladie d'Alzheimer, par l'ouverture d'un Alzheimer café et des permanences pour les informer.

En soutenant la poursuite de l'acquisition par le CPAS des terrains à l'arrière du site de Bellevue, nous anticipons une potentielle création de logement pour séniors, à défaut, nous augmentons le patrimoine du CPAS.

La mise en œuvre d'un frigo solidaire sera aussi un de nos objectifs au cours de cette mandature. Enfin, nous voulons également accorder notre soutien à la Croix-Rouge pour l'organisation d'un nouvel-an solidaire.

En matière d'enseignement, la Ville veut renforcer encore la qualité déjà présente de celui-ci en veillant à engager du personnel idoine et en soutenant le processus de rénovation des écoles communales. L'accent sera porté sur l'apprentissage des langues en primaire. Les cours de premiers soins seront systématiquement intégrés dans les programmes des écoles primaires. Nous souhaitons également que les avantages sociaux soient identiques pour les écoles situées sur le territoire communal, tous réseaux confondus.

Les écoles communales adhéreront toutes aux cantines durables.

## **CHAPITRE 2 : L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE**

À Athus, le processus de la **Rénovation Urbaine (RU)** a laissé place à celui du **Développement Urbain (DU)**. Il s'agit en fait de dynamiser le développement du centre d'Athus par la mise en œuvre du projet cœur de Ville autour de la Place du Brüll, du bout de la rue de Rodange, de la placette du centre et de la gare d'Athus.

Nous préparerons le terrain dans l'objectif de recouvrir la Place du Brüll à hauteur de la rue de Rodange d'une dalle afin d'y prévoir une Grand-Place comprenant du logement et un parking souterrain.

Nous mettrons en œuvre les projets prioritisés par la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**, organe citoyen issu du Programme Communal de Développement rural (PCDR).

A Aubange, un projet d'espace couvert sur la Place de l'Abbé Michel Gigi sera développé pour pouvoir y permettre l'organisation d'un marché mensuel d'artisanat et de produits du terroir. A Halanzy, le projet de rénovation de l'ancien Hôtel de Ville en maison rurale sera démarré. A Battincourt, un cœur de village sera développé et la maison de l'instituteur sera rénovée afin d'y servir de maison multiservices. À Aix-sur-Cloie, une maison de village sera construite. D'autres projets, notamment à Rachecourt et à Guerlange (développement d'itinéraires cyclo-piétons), seront aussi soutenus dans le cadre du PCDR.

De manière générale, en matière **d'aménagement du territoire**, nous adapterons le Schéma de Développement Communal (SDC) en fonction du nouveau Code de Développement Territorial (CoDT) et du Schéma de Développement Territorial (SDT) wallon.

Nous mettrons l'accent sur l'embellissement des cœurs urbains en rendant sa place à la nature et à la biodiversité, ainsi qu'à la culture via le l'art de rue (street art). Nous créerons des primes pour aider la population à lutter contre les effets des inondations.

En matière **urbanistique**, nous déterminerons et fixerons les surfaces minimales habitables pour limiter la subdivision de logements afin que chacun puisse bénéficier d'une surface d'habitation décente. Nous adapterons la réglementation relative aux panneaux photovoltaïques autorisés dans les jardins. Nous favoriserons l'autonomie de la personne dépendante ou âgée par la nécessité de prévoir des logements adaptés. Une prime sera octroyée afin de promouvoir l'embellissement des façades dans le périmètre du DU.

Le **logement** est un domaine sensible où la pénurie est criante dans toutes les communes wallonnes. Pour lutter contre cette pénurie, nous voulons créer des logements de qualité notamment dans le cadre d'un ancrage communal. Nous améliorerons encore la coopération avec les sociétés de logement public (HSL) et l'agence immobilière sociale (Logésud). Nous soutiendrons les initiatives du CPAS pour la création de logements d'urgence supplémentaires, et notamment l'ouverture d'une permanence pour la recherche du logement.

De nombreux logements sur le territoire communal ne sont pas conformes aux normes de sécurité ou d'hygiène. La sécurité et la salubrité des logements seront systématiquement contrôlées. Pour ce faire les services du logement communaux veilleront à inciter les propriétaires à déclarer leur bail à l'administration communale, et vérifierons scrupuleusement les contrats de bail des personnes venant s'y inscrire.

Dans le cadre de la **propreté publique**, nous mettrons le Plan Local de Propreté (PLP) complètement en œuvre. Une campagne de sensibilisation sera menée au niveau des écoles, des entreprises, des commerces et des associations. Des fascicules multilingues seront distribués en la matière et des cours de citoyenneté seront proposés aux personnes qui s'inscrivent en Ville d'Aubange.

Nous procéderons au recrutement d'un nouvel agent constatateur afin d'intensifier la répression, notamment via l'utilisation intensive des caméras, de la médiation et en mettant des sanctions administratives communales conséquentes de manière plus systématique.

### **CHAPITRE 3 : LA PROMOTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU TOURISME ET DU SPORT**

Nous réaliserons le projet d'extension du **Centre Culturel de la Ville d'Aubange** et nous continuerons à étudier le projet de construction d'un espace d'infrastructure commerciale, culturelle et de logements publics, dans un cadre verdoyant, sur les terrains au bout de la rue de Rodange à Athus. À Aubange, nous étudierons la possibilité de créer une Maison de la vie aubangeoise.

Nous renforcerons et promouvoir le rôle important de nos **bibliothèques** communales. Nous adhérons au contrat-cadre pour la filière du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes les **associations musicales, chorales et culturelles** présentes sur le territoire de la Ville bénéficieront d'une attention particulière. L'apprentissage de la musique pour les jeunes sera soutenu, et notamment au sein des harmonies locales et de l'école de musique d'Arlon.

Sur le plan **patrimonial**, un parcours reliant les points remarquables du patrimoine de la Ville sera réalisé. Nous ambitionnons de renforcer la collaboration entre les associations et les **musées** s'intéressant au **passé minier et sidérurgique** dans le bassin lorrain (Belgique, France et Luxembourg). Nous concrétiserons le projet d'implantation du Musée Athus et l'Acier dans le centre d'Athus. Nous mettrons en place, à Halanzy, le projet d'envergure provinciale en collaboration avec la commune de Musson. Nous pousserons l'administration wallonne à ouvrir le site minier remarquable d'Halanzy aux visites.

Nous créerons différents **prix sportifs et culturels**. Il y aura un prix du mérite ou de l'effort sportif, ainsi qu'un prix pour récompenser un exploit sportif remarquable d'un jeune de moins de 16 ans. Le Prix Jean Lebon sera quant à lui attribué à une association, troupe de théâtre, collectif, école ou groupe d'artistes qui s'est particulièrement distingué par son engagement artistique et/ou culturel. Enfin, un prix du mérite culturel ou événementiel sera décerné à un individu ou une association qui s'est particulièrement distinguée par l'organisation d'un événement culturel marquant.

Un dimanche « **églises ouvertes** » avec exposition des œuvres et pièces exceptionnelles conservées par nos églises locales sera aussi au programme chaque année. Nous préparerons une manifestation d'envergure pour célébrer le **bicentenaire de la Belgique** en collaboration avec d'autres communes et des institutions fédérales. Nous finaliserons la rénovation de nos **cimetières** et la restauration du cimetière classé de Guerlange. Au **Clémarais**, à Aubange, nous finaliserons la valorisation du site naturel (étangs et espaces verts), la restauration de la tour aux effraies et la création d'un parking accessible aux véhicules de secours.

Sur le **plan culturel**, nous encouragerons la fusion volontaire des fabriques d'église afin de réaliser des économies d'échelle.

Au **plan sportif**, nous voulons soutenir l'essor et la bonne gestion de la Régie Communale Autonome (RCA), vecteur essentiel du développement du sport à Aubange. La publicité pour tous les clubs sportifs locaux dans les médias communaux (L'Echo, le site internet de la Ville, les réseaux sociaux) sera maximisée.

Nous envisageons d'installer le Club de billard local dans les installations d'un nouveau hall sportif au Joli-Bois. En coordination avec la RCA, nous développerons un projet du type « Je nage pour ma forme » et nous organiserons un week-end sportif de démonstration des divers sports présents sur le territoire de la Ville. Un parcours VITA et d'accrobranche seront créés. Enfin, nous soutiendrons la création d'un événement sportif transfrontalier (marche, jogging, autre...).

Même si la Ville d'Aubange ne dispose pas d'atouts touristiques majeurs, la promotion de notre environnement vert, de nos forêts, de nos villages, de nos quelques monuments, de notre histoire fait partie de la nécessaire revalorisation de son image.

**Le tourisme** sera toujours l'axe principal de l'action du Syndicat d'Initiative, mais celui-ci devra pouvoir développer et coordonner plus d'événements (ateliers, journées musicales, journée des collectionneurs, conférences diverses sur des sujets citoyens – jardinage, compostage, etc.). Le lien avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et le Musée gaumais sera maintenu et renforcé.

## **CHAPITRE 4 : L'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ**

Nous mettrons tout en œuvre pour une meilleure réappropriation de l'espace public par les piétons, pour la mise en place de la politique cyclable de la Ville ainsi que des éléments du Plan Communal de Mobilité qui peuvent être déjà appliqués, le tout dans un souci d'amélioration de la fluidité et de la sécurité de tous les usagers.

En ce qui concerne **la mobilité des piétons**, nous élargirons les trottoirs quand c'est possible et nous en créerons là où ils font défaut. L'accessibilité des trottoirs et places publiques aux personnes à mobilité réduite et aux handicapés sera prévue systématiquement dans les cahiers des charges. Nous réaliserons l'accès de plain-pied à tous les bâtiments publics et nous proposerons des incitants afin d'étendre progressivement cette accessibilité aux immeubles à appartements privés, lors d'une rénovation profonde ou pour les nouvelles constructions.

Des chemins et itinéraires piétons continus qui longent les routes rurales ou semi-rurales seront planifiés lorsque ce n'est pas possible ou souhaitable d'aménager un trottoir. Nous entamerons le projet de remise en état du réseau de chemins et de sentiers en actualisant l'atlas vicinal wallon afin de proposer des cheminements doux et relier nos lieux de vie.

Nous envisageons également d'aménager des bancs publics le long des itinéraires piétons et de prévoir un éclairage suffisant (allumage provisoire et intelligent) afin de sécuriser le trajet durant la nuit. Nous aménagerons des rues ou places en espaces piétons conviviaux temporairement (aires de jeux, bancs, marquage au sol de terrains, infrastructures sportives légères...) et nous favoriserons la création de zones piétonnes ou mixtes (partagées entre piétons, cyclistes et transports publics).

Nous créerons des espaces verts ouverts pour permettre aux gens de se rencontrer en veillant bien à ce que ces espaces ne deviennent pas des lieux de deals ou autres incivilités.

Nous mettrons l'accent sur la sécurisation des espaces publics et de la voirie. Dans ce cadre, un programme d'investissement sera établi en priorisant les chantiers sur base de la dangerosité des zones et des publics concernés. Nous sécuriserons les abords d'écoles, de crèches et de rues commerçantes en utilisant divers instruments: fermeture de la rue au trafic routier à certains moments de la journée ou de la semaine (exemple des rues scolaires), éclairage plus intense, rehaussement et marquage au sol plus visible sur les passages pour piétons, installation de radars de vitesse permanents quand cela s'avère nécessaire. Nous sécuriserons aussi les rues résidentielles en élargissant les zones 30 ou 20 en milieu urbain et en testant avec les riverains des chicanes végétales provisoires (pots de fleurs, signalisation et marquage au sol) avant d'envisager un aménagement définitif.

Nous soutiendrons les initiatives de ramassages scolaires piétons (type pédibus) qui permettent de sensibiliser les jeunes à la marche dans un cadre sécurisé.

Pour la **mobilité des cyclistes**, s'il est maintenu en Région wallonne, nous utiliserons le droit de tirage PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) et continuerons à définir le réseau structurant cyclable. Nous recommanderons l'aménagement d'un local à vélo dans chaque nouvel immeuble à habitations ainsi que des espaces vélos pour des groupes de riverains. Nous prévoirons des lieux de stationnement pour les vélos à proximité des arrêts de bus les plus fréquentés. Enfin, nous poursuivrons et amplifierons les actions de sensibilisation à l'usage du vélo dans les écoles. Nous soutiendrons les actions du type « Vélo bonheur ».

En matière de **cyclo-partage** (trottinettes et vélos en libre-service), nous ferons réellement contrôler et appliquer la législation applicable aux engins de déplacement et développerons davantage de zones de parkings aux abords des gares, arrêts de bus et parkings de dissuasion.

Nous continuerons et finaliserons le maillage cyclo-piéton entre les entités de la Ville et vers les communes périphériques et, le cas échéant, sur les voiries.

En matière de **mobilité des véhicules**, nous veillerons à défendre l'élargissement de l'Avenue de l'Europe à la Région wallonne et nous solliciterons celle-ci en vue d'aménager un rond-point à la place des feux près de la gare d'Athus. Les entrées de villages seront aménagées avec des dispositifs permettant de ralentir la vitesse des véhicules (effets de porte, ...).

Nous entrerons dans une logique de coopération avec les applications de navigation les plus utilisées (Waze, Google Maps et GPS) afin de limiter le trafic de contournement dans les quartiers résidentiels et d'éviter le passage de camions dans les voiries secondaires. Nous favoriserons le décalage du ramassage des poubelles en dehors des heures de pointe sur les axes principaux.

Nous testerons les parkings urbains connectés et intelligents pouvant être réservés à l'aide d'une application (place des Martyrs). Nous créerons des parkings de délestage pour les poids lourds (ancienne aire douanière d'Aubange).

Nous ferons remonter de manière active au niveau de la Région wallonne les informations relatives au mauvais état des voiries qui dépendent de celle-ci (trottoirs, recouvrement, nids-de-poule, etc.). Nous accélérerons les travaux de rénovation/réfection sur base de l'état du cadastre des routes et voiries communales établi par l'administration communale.

Nous formerons les conseillers en mobilité ainsi que les travailleurs sociaux à la « mobilité-insertion » et inciterons le CPAS à inscrire certains de leurs agents à cette formation.

Nous équiperons le service travaux de petits véhicules pour nos cantonniers que l'on doit déposer aux endroits à nettoyer tous les jours. Nous améliorerons la gestion des véhicules du service travaux afin de permettre une meilleure organisation du travail (situation des véhicules en temps réels, économie, moins de perte de temps). Nous optimiserons le réseau de bornes de rechargement de véhicules électriques sur le territoire de la Ville.

Nous favoriserons des actions de prévention et de sensibilisation pour lutter contre les incivilités en matière de circulation routière (gardiens de la paix, agents constatateur, police). Il faut en effet sensibiliser tous les usagers (à l'école, dans les entreprises, lors des festivités...) à la sécurité routière, et faire de la prévention opérationnelle, par exemple en proposant l'eau gratuite et encourager les citoyens à limiter leur consommation d'alcool lors de certaines festivités.

Nous continuerons à soutenir l'accompagnement de certains publics cibles, par exemple en matière de dépendance à l'alcool ou à d'autres substances. Nous intensifierons les contrôles par la police locale (alcoolémie, vitesse, drogues, incivilités routières, mesure du bruit...) et nous sanctionnerons, en veillant à renforcer les sanctions pédagogiques, comme venir soutenir le service « urgence » durant un weekend.

## **CHAPITRE 5 : L'AUGMENTATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ**

La lutte contre la **cybercriminalité** et la **drogue**, contre les **marchands de sommeil**, contre les **violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales** et le **harcèlement**, ainsi que la revalorisation de **nos policiers et nos pompiers locaux**, en bref la réduction de l'insécurité de nos citoyens, sera au centre de nos préoccupations en matière de sécurité publique.

Dès lors, nous porterons une attention toute particulière à l'amélioration de l'accueil des victimes de cyberharcèlement au commissariat et nous continuerons à soutenir la prévention des assuétudes. En outre, l'accompagnement de chaque victime par des agents formés aux risques psychosociaux et aux violences basées sur le genre sera intensifié. Nous voulons également encourager l'accès aux femmes qui préfèrent quitter leur domicile pour leur sécurité et celle de leurs enfants, à des logements sécurisés dont l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une aide psychologique, juridique et administrative. Nous soutiendrons les associations qui accompagnent les auteurs de violences intrafamiliales en les responsabilisant pour un mieux-être des familles et une diminution des récidives.

De plus, nous ferons organiser dans les écoles communales des présentations par des jeunes ayant été victimes de harcèlement afin de mieux préparer nos élèves à la lutte contre le harcèlement ainsi que des séances d'information pour sensibiliser les jeunes enfants aux normes de sécurité, au respect des lois de notre pays, de notre Ville.

Nous revaloriserons l'image de la police locale dans son rôle protecteur des citoyens et de la société, par exemple en communiquant plus sur les résultats opérationnels. Nous soutiendrons la mise en place des Partenariats Locaux de Prévention (PLP) et encouragerons la numérisation et la modernisation des services de la Zone de Police Sud-Luxembourg. Nous aiderons à financer la rénovation et à l'entretien des bâtiments de la Zone de Police Sud-Luxembourg qui en ont besoin.

Nous engagerons **des gardiens de la paix** pour plus de présence dans nos rues et autour de nos écoles et nous convaincrons le pouvoir supérieur à permettre de décentraliser les formations spécifiques pour les gardiens de la paix. Nous mettrons en place dans nos rues deux équipes formées d'un gardien de la paix, d'un agent constatateur et d'un éducateur de rue pour y améliorer le niveau de sécurité des citoyens. Nous étendrons l'installation de caméras de surveillance à tout le territoire de la Ville.

Nous inviterons les personnes relais des différentes communautés présentes sur le territoire de la Ville afin qu'ils puissent mieux faire part des desiderata de leur communauté et favoriser ainsi leur intégration.

Nous continuerons à améliorer le plan d'urgence communal afin de maximaliser l'efficacité de la réponse communale aux événements exceptionnels. Nous planifierons et effectuerons régulièrement des exercices d'urgence avec les différents acteurs de la sécurité (police, pompiers, protection civile, Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation (SMUR), voire l'armée), dans le cadre des prérogatives du Gouverneur de la Province.

Nous veillerons à ce que les moyens en personnel, en matériel (grande échelle) et financiers de la Zone de Secours soient suffisants et optimisés pour mieux tenir compte des caractéristiques de la Ville d'Aubange en termes de population et de bâtis existants. Nous continuerons à financer les sorties de l'hélicoptère de Bra-sur-Lienne au profit de nos citoyens.

Enfin, nous poursuivrons le processus de recensement de la population en mettant la priorité sur les zones sensibles (rue de Rodange, Grand-Rue).

## **CHAPITRE 6 : LE SOUTIEN AUX PERSONNELS DE SANTÉ**

L'attractivité des **professionnels de santé** doit être améliorée en Ville d'Aubange. En effet, la pénurie existe partout mais plus particulièrement dans les communes frontalières du Grand-Duché de Luxembourg où les incitants financiers sont supérieurs à ceux de notre pays.

Pour ce faire, nous continuerons à développer le pôle santé du site de Bellevue en y accueillant un maximum de spécialistes (diététiciens, kinés, médecins, psychologues, etc.) et nous accorderons une prime d'attractivité aux jeunes médecins qui viendraient s'installer en Ville d'Aubange et y resteraient un minimum d'années.

Nous utiliserons la Mobil 'Aînés pour amener les patients de la Ville vers leur cabinet médical à Aubange et vers les hôpitaux de la région (Arlon, Esch-sur-Alzette, Mont-St-Martin). Nous engagerons un agent à mi-temps pour suivre les actions dans le cadre du « Manger sain ».

Enfin, nous voulons améliorer la qualité de l'information et de la sensibilisation des citoyens aux enjeux liés à la santé (drogue, tabac, addiction, etc.).

## **CHAPITRE 7 : LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION D'EMPLOI DE QUALITÉ**

Nos **commerçants, artisans et entrepreneurs** doivent pouvoir se développer et créer de **l'emploi dans toute la Ville d'Aubange**.

Nous soutiendrons donc les acteurs économiques en créant des parkings et des zones bleues à proximité et nous renseignerons les clients potentiels en annonçant la présence des commerces via des enseignes lumineuses. Nous mettrons une salle communale à disposition des commerçants une fois par an pour les aider à évacuer leurs stocks.

Nous remplacerons les cellules vides par du logement si celles-ci ne sont pas comblées endéans les deux ans. Via l'Agence de Développement Local (ADL), nous soutiendrons l'Association des Commerçants et des Artisans de la Ville d'Aubange (ACAVA) afin de favoriser le développement des plateformes en ligne pour offrir des ressources et des outils dédiés aux jeunes indépendants. Nous renforcerons les politiques d'accompagnement et de soutien des entrepreneurs déjà en place afin de soutenir leur croissance, d'anticiper les difficultés et les faillites et de partager les bonnes pratiques et les « success-stories ». Enfin, nous étudierons la possibilité d'ouvrir en Ville d'Aubange une Maison de l'Emploi.

## **CHAPITRE 8 : L'ACCÉLÉRATION VERS UNE VILLE INTELLIGENTE, CONNECTÉE ET QUI RAYONNE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES**

Des actions ont déjà été prises lors de la précédente mandature en vue de **faire entrer la Ville d'Aubange dans le monde du futur**. Cependant, nous estimons qu'il faut accélérer cette transition. Les nouvelles technologies, telle l'intelligence artificielle (IA), entre autres, peuvent nous y aider. Nous n'ignorons toutefois pas qu'il existe un nombre non négligeable de citoyens pour qui la fracture numérique est toujours réalité.

Ainsi, nous continuerons à favoriser la tenue d'ateliers numériques réguliers dans notre Espace Public Numérique (EPN) pour former les citoyens aux compétences numériques de base, de la navigation sur internet, à l'utilisation de services publics en ligne.

Nous mettrons en place un programme de tutorat, sous l'égide de l'EPN, où les jeunes formés aux technologies aident les séniors ou les moins familiarisés à maîtriser les outils numériques et ainsi réduire la fracture numérique. Nous coopérerons avec les communes voisines afin de multiplier et de diversifier les opportunités d'accompagnement et de formation par des médiateurs numériques qualifiés.

Nous aiderons nos citoyens à se connecter à l'Application "Belgique Connectée 2030" dès qu'elle sera disponible afin d'offrir un accès facile à tous les services publics, informations locales et ressources éducatives, avec une interface intuitive adaptée à tous les âges. Nous inscrirons la Ville dans le processus du Guichet Numérique Unique dès sa mise en œuvre.

Nous sensibiliserons le public aux dangers et aux opportunités du monde numérique, notamment en matière de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle (IA), la sécurité et la confidentialité.

Il sera donné au personnel communal une formation régulière sur les outils numériques et les meilleures pratiques, garantissant que l'administration dispose des compétences nécessaires pour sa transformation. Nous reverrons en profondeur les procédures administratives existantes en lien avec leur digitalisation car les réglementations à venir devront être pensées et développées pour fonctionner également en ligne. Nous mettrons en place des systèmes permettant une collaboration en temps réel entre différents départements et niveaux de l'administration communale ainsi que des systèmes pour anticiper les attaques cyber et les blackouts afin d'assurer la continuité du service au citoyen. Nous conserverons toutefois toujours une alternative non numérique afin de garantir l'accès aux services publics et à l'administration pour chaque citoyen. Enfin, nous adhérerons à une application numérique permettant au citoyen d'être en relation directe avec la Ville (nids-de-poule, mobilier urbain abîmé, dépôts sauvages).

Nous étudierons l'impact de la pollution lumineuse sur l'ensemble du territoire et nous installerons un éclairage intelligent aux passages pour piétons devant les écoles.

L'amélioration de **l'image de la Ville** passe tout d'abord par son attractivité. La diversité et le nombre de **ses associations et initiatives citoyennes** sont des éléments clés. Nous voulons donc continuer à les soutenir largement. C'est pourquoi, nous augmenterons l'enveloppe budgétaire destinée aux initiatives citoyennes via le budget participatif à hauteur de 40 000 euros. Nous promouvoir le volontariat au niveau communal comme source d'émancipation, d'implication et de citoyenneté.

Nous créerons une plateforme en ligne visant d'une part à valoriser le volontariat et l'associatif et d'autre part à faciliter la rencontre entre demandeurs de services, associations et volontaires à la recherche de projets ou encore citoyens en recherche de petits jobs (exemple : babysitting...).

Nous participerons toujours aux initiatives régionales telles que le grand nettoyage de Printemps (BeWapp), GoodFood, Fauchages tardifs, Contrats de rivière, Opérations «Combles et clochers» et nous encouragerons le mécénat auprès des entreprises locales pour soutenir les activités associatives.

Nous continuerons à soutenir et pérenniser nos associations par des subventions adaptées de manière structurelle (associations de jeunesse, culturelles, sportives, musicales, caritatives, apprentissage de la langue française, et autres). La création des comités de quartier sera encouragée via des subventions.

L'image de la Ville repose aussi sur le **degré d'intégration de sa population**. Nous soutiendrons dès lors sans exception la lutte contre le racisme et les discriminations. Nous organiserons régulièrement des permanences citoyennes dans chaque entité par des élus locaux ainsi que des séances d'information aux citoyens sur les réseaux sociaux et des journées thématiques pour les associations.

Nous rencontrerons les différents **acteurs de la société civile** (monde de la culture, de l'interculturalité, de la santé, des cultes, de l'enseignement, de l'entreprise, des personnes handicapées, etc.) afin d'entendre leurs souhaits pour améliorer l'attractivité de la Ville. Nous élaborerons un livret d'accueil pour chaque primo-arrivant sur le territoire de la Ville.

Vis-à-vis de nos voisins français et luxembourgeois, nous continuerons nos efforts pour constituer un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Pour ce faire, **un Conseil Transfrontalier** sera mis sur pied. Nous concrétiserons un projet pour renforcer les liens culturel et touristique transfrontaliers.

## **CHAPITRE 9 : LA LUTTE POUR LA PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE**

C'est devenu l'un des enjeux fondamentaux que toute politique responsable, quel que soit le niveau de pouvoir, doit prendre en compte. La Ville a également le devoir d'apporter sa pierre à l'édifice. Ce combat urgent pour une planète préservée, un environnement durable, une faune et une flore sauvegardées comporte de multiples aspects. Même si une commune ne peut TOUT faire, elle se doit d'agir là où ses compétences le permettent.

Le projet pour une mobilité améliorée et plus douce dont nous avons parlé plus avant est évidemment l'une des pierres angulaires de notre action. La malpropreté, les incivilités récurrentes et les atteintes à l'environnement seront dorénavant sanctionnées de manière plus sévère. Les taxes pour dépôts sauvages seront appliquées avec plus de rigueur et les sanctions administratives seront plus lourdes.

La « Convention des Maires », à laquelle la Ville d'Aubange a adhéré, devra continuer à être concrétisée. Les performances énergétiques des bâtiments communaux seront améliorées progressivement (isolation des greniers et des toitures, remplacement de l'éclairage par du LED, installation de régulateurs thermiques, remplacement des vieux châssis, etc.). Des subsides seront recherchés à cet effet. La Ville continuera à doter ses bâtiments de moyens d'énergie alternative énergie alternative.

L'ADL organisera des ateliers publics gratuits sur le thème des économies d'énergie. Nous informerons dans le bulletin communal sur les petits gestes concrets qui permettent à la fois d'économiser son argent et de préserver l'environnement environnemental. Le cycle de conférences sur le développement durable initié par les bibliothécaires d'Halanzu sera renouvelé. Le charroi communal sera progressivement remplacé par des véhicules moins consommateurs en carburant, en y incluant des voitures électriques ou hybrides ; des bornes de rechargements continueront d'être installées. Avec ORES, nous finaliserons le remplacement intégral de l'éclairage public par de l'éclairage LED. En collaboration avec l'ADL et les commerçants locaux, nous favoriserons les circuits courts et conscientiserons encore plus la clientèle sur l'intérêt à acheter local et à abandonner des pratiques nuisibles à l'environnement (emballages plastiques superflus, achats de légumes et de fruits en vrac...). Nous viserons le « zéro déchet ».

## **CONCLUSION**

Cette Déclaration de Politique Communale n'est pas exhaustive. Elle ne rend pas compte du travail quotidien des services communaux, que ce soient les travaux, les écoles et de l'administration proprement dite, ni de celui fourni au sein de la Régie Communale Autonome et des ASBL communales et para-communales au sein desquelles le travail des bénévoles est unanimement apprécié. Elle se veut toutefois ambitieuse et concrète et établit des objectifs stratégiques et opérationnels capables d'améliorer l'image de la Ville, écornée par la vétusté et l'insalubrité d'une partie de son habitat, mais aussi par les problèmes liés à l'intense trafic automobile, à l'insécurité de certaines zones, à la baisse du taux d'emploi local et à la difficulté de vivre ensemble des diverses communautés.

Nous souhaitons que ces objectifs soient poursuivis avec détermination, efficacité et efficience. C'est pourquoi tous les acteurs, quels qu'ils soient, doivent s'en imprégner. Notre souhait le plus vif est que tout citoyen de la Ville d'Aubange soit convaincu que ce n'est qu'en poursuivant ces objectifs que nous parviendrons à améliorer ce qui constitue notre espace vital.